



# VCA - base

Sécurité - Secourisme

Continue

**Durée**

7h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Certificat

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



De plus en plus de donneurs d'ordre imposent dans leur cahier des charges que les entreprises contractantes ou sous-traitantes possèdent un certificat VCA.

**Cette formation vous prépare à la réussite de l'examen VCA.**

La certification VCA de base a pour objectif de sensibiliser les travailleurs en matière de sécurité, de santé et de bien-être au travail. Le VCA a fait peau neuve depuis le 1er janvier 2018! Les examens se déroulent sur écran et le système de questions a changé. En cas de réussite de l'examen, le candidat recevra un certificat VCA valable 10 ans.

L'examen et son brevet sont reconnus par le Besacc.

---

## Programme

Prise de conscience des questions de sécurité:

Philosophie de sécurité et risques

Produits dangereux

Electricité

Travail en hauteur

Equipements de protection individuelle

Manutention des charges

Machines et installations

Soudage

Sécurité incendie

Espace confiné

Le bruit

Permis de travail





## Arlon

Avenue du Général Patton, 10 6700 Arlon

063 22 74 19

**Secrétariat :**

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h30

063 57 20 42

[lux@ifapme.be](mailto:lux@ifapme.be)

### Conditions d' inscription

Par e-mail

Quentin MICHEL - 0476/70.43.00 - [quentin.michel@ifapme.be](mailto:quentin.michel@ifapme.be)

Bon à savoir

La formation est clôturée par la passation de l'examen VCA sur ordinateur. Le questionnaire est composé de questions à choix multiples, de matrices, d'appariement, des classements et des mises en situation via des images... Le formateur proposera un examen à blanc pour s'y préparer le mieux possible.

L'examen est administré par un examinateur externe agréé Besacc. Pour réussir, les candidats doivent obtenir au minimum 26/40.

Pour d'autres formalités liées à l'examen (examen oral, examen lu à haute voix, examen en langue étrangère,...), il est conseillé de prendre contact avec le centre de formation au préalable.